



CNT-Solidarité Ouvrière 13

contact13@cnt-so.org

www.cnt-so.org/13

GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE CONTRE LA LOI TRAVAIL

LE 15 SEPTEMBRE, RENTRÉE SOCIALE JUSQU'À LA VICTOIRE !

Septembre 2016

Les vacances n'y ont rien changé. L'imposition de la loi durant l'été, par le 49.3 non plus. Nous devons rester mobilisé-e-s et combatifs-ves car désormais il ne s'agit plus d'un projet mais d'une loi.

Inutile de revenir dans les détails, personne n'est dupe : la loi travail est une attaque contre le monde du travail, elle impose la précarité, facilite les licenciements, affaiblit les conventions collectives au profit des accords d'entreprises, elle détruit le Code de Travail, c'est une arme contre le camp des travailleuses ! La loi Travail c'est la loi du Medef et des patrons !



A la surprise de ceux qui nous gouvernent et nous patronnent, les derniers mois de lutte ont montré que nous ne baissions pas la tête. De février à juillet le salariat a fait preuve de ses immenses possibilités d'action et d'organisation ! Les formes de lutte « traditionnelles » (grèves, manifestations, occupations) montrèrent leur efficacité mais d'autres types d'action et de mobilisation émergèrent. Une pétition sur internet recueillit plus de deux millions de signatures en quelques jours, le phénomène des Nuits Debout apporta un vent de fraîcheur et de renouveau à la contestation. De nombreux secteurs de l'industrie, de l'économie et des transports furent momentanément bloqués. Les piquets de grèves furent massifs, organisés et soutenus de l'extérieur. La naissance du collectif syndicaliste

Mais le combat syndical n'est pas une partie de plaisir. Les dominants ont toujours cherché à réprimer et à nous diviser. Durant le printemps des cas de répression furent nombreux et plus que violents . Le gouvernement et le patronat organisé chercha à nous opposer : syndicats « responsables » contre syndicats combatifs, « casseurs » contre manifestants, travailleuses du public contre salarié-ées du privés. L'écran de fumée identitaire déployé cet été (alors qu'il était inopérant pendant les luttes) ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : la protection de ceux-elles qui triment, l'augmentation des salaires et la question de la réduction et du partage du temps de travail. Contre la loi du fric et des patrons : travaillons tous-tes, moins et autrement !

C'est pourquoi nos révoltes doivent reprendre de plus belle ! Nous devons tirer les leçons de ces derniers mois et des luttes victorieuses passées : pour bloquer l'économie, c'est l'ensemble des secteurs du travail et de la production qui doivent s'arrêter au même moment. Nous devons donc nous organiser collectivement pour que les absents d'hier puissent entrer dans la danse revendicative : les fonctionnaires et les travailleuses du tertiaire !

Nous devons donc nous servir de la journée de grève du 15 septembre pour enclencher à nouveau ce mouvement social qui nous permettra de mettre à bas la Loi travail et ainsi inverser le rapport de force ! Nous devons gagner !

**Tous et toutes en grève le 15
septembre 2016 !**

A Marseille, RDV au Vieux Port à 10h30.